

## Epiniac. Six ans pour améliorer la qualité de l'eau



Les contrats ont été signés par Martin Gutton, directeur général de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne ; Christophe Fambon, président du SBC Dol ; Jean-Luc-Bourgeois, président du Syndicat du pays de Saint-Malo et tous les autres acteurs impliqués dans le projet Qualité de l'eau. | OUEST-France

**L'eau est un bien précieux à préserver, à gérer de manière équilibrée et durable. Le Syndicat des bassins côtiers de Dol et ses partenaires s'y emploient.**

En signant avec ses sept partenaires, financiers et techniques, le contrat territorial et le projet de territoire eau, le Syndicat des bassins côtiers de Dol (SBC Dol) s'engage dans un programme d'actions de six années.

Christophe Fambon, président du SBC Dol, en préambule de cette signature a rappelé, « **qu'il y a dix ans, professionnels de la mer et de la terre se sont rencontrés, pour établir un projet commun de restauration et de préservation de la qualité des eaux dans le territoire** ».

**Une volonté traduite, en 2015, par l'élaboration d'un Schéma d'aménagement et de gestion des eaux, ou Sage, le bien nommé.**

**Le contrat territorial**

**C'est un outil technique et financier de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne. Son but : réduire les différentes sources de pollution des milieux aquatiques.**

Il comprend trois volets : le premier, la qualité de l'eau, protection de la ressource, porté par le Syndicat eau du pays de Saint-Malo ; le deuxième, les acquisitions foncières et restauration de zones humides sur la mare de Saint-Coulban, porté par la Fédération des chasseurs 35, et le dernier volet, milieux aquatiques, porté par le SBC Dol, ce dernier étant le coordinateur dudit contrat, à l'échelle des bassins côtiers de la région de Dol.

Ce syndicat a élaboré un programme comportant 39 sites d'actions prioritaires, pour réaliser les objectifs plus hauts cités, par l'entretien des cours d'eau, et la restauration des milieux aquatiques. « **Des travaux menés sur la base du volontariat, avec des propriétaires riverains des cours d'eau** », précise le président, Christophe Fambon.

### **Le projet de territoire eau**

Ce document, proposé par la région Bretagne, répond aux objectifs du Sage.

C'est une stratégie commune aux acteurs du territoire, engagés vers un but commun. Ce projet a été élaboré par le SBC Dol et ses partenaires, en parallèle du contrat territorial, l'outil opérationnel.

Les sept partenaires signataires sont : l'Agence de l'eau Bretagne, la région Bretagne, le Département 35, le Syndicat des eaux de Saint-Malo, la Fédération des chasseurs 35, l'entreprise Ter-Qualitechs, et le syndicat mixte de gestion pour l'approvisionnement en eau potable 35.

Le montant prévisionnel des travaux pour les trois premières années 2019 à 2021, volet milieu aquatique, 1 475 647 € ; volet qualité de l'eau, 646 764 €, volet acquisitions foncières, 300 000 €.